Les problèmes que nous rencontrons à Saint-Rémy ne sont pas isolés.

Ils résultent d’une problématique plus générale, qui concerne les fonds de Vallée de l’Yvette, du Rhodon, du Montabé depuis leur source, en passant par Chevreuse et Milon, ainsi que les plateaux environnants (80 ha dont les eaux pluviales rejoignent Milon, le Rhodon et l’Yvette )lesquels déversent leurs eaux pluviales avec une violence extrême lorsqu’elles sont mal gérées.

Sans une prise de conscience accrue, une meilleure gestion des programmes immobiliers, un respect plus strict de la loi, plutôt que la multiplication des tours de passe-passe observés, une interdiction effective de construire dans les zones inondables, 🡺sans cela la situation ne pourra que s’aggraver au fil des années, tandis que les épisodes orageux seront de plus en plus fréquents et violents avec le réchauffement climatique.

Il y a longtemps déjà, le 4 juin 1930, un orage particulièrement violent, avait dévasté toute la Vallée de l’Yvette, en déversant des torrents de boue, de sable et de pierres depuis les collines et plateaux qui la surplombent.

* A Saint Rémy, la digue du lac de Beauséjour cédait sur 20 mètres, sous la pression des eaux de l’orage et inondait tout le bas de la ville.
* A Chevreuse, un torrent de boue avait dévalé la colline de La Madeleine pour laisser 1,4 mètres de boue et de pierres dans les rues principales. Trois maisons en pierre furent emportées et détruites dans la Butte des Vignes.
* Des dégâts considérables furent recensés jusqu’à Gif sur Yvette et Orsay.
* Entre **1945 et 1950, les Ponts & Chaussées**, réalisèrent des ouvrages remarquables pour éviter le renouvellement de tels désastres et collecter les eaux pluviales sur le plateau de La Madeleine avec des buses, canaux et ponceaux afin de redescendre l’eau des orages en douceur vers le fond de vallée et éviter ainsi les ravinements extrêmes et glissements de terrains.

**Malheureusement ces ouvrages sont largement à l’abandon depuis plus de trente ans**, tandis que dans le même temps :

* Les mares, bassins et lacs sont trop souvent comblés ou transformés en tennis ou parkings. On bétonne, on imperméabilise à tout va sur les coteaux comme dans les fonds de Vallée.

Il résulte de tout ceci **une pression hydraulique en passe de devenir hors de contrôle**, qui de surcroit s’exerce sur des terrains très fragiles constitués de sable très fins (dit de Fontainebleau) et d’argiles à meulière qui caractérisent nos territoires dans cette partie des Yvelines.

Chacun peut constater de plus en plus souvent des fissurations et inondations dans les maisons, et des glissements de terrains à répétition.

**Pour mémoire récente :**

* Effondrement de la très belle Maison André Claveau en **2017** près de l’église de Chevreuse, à cause d’un chantier mal géré par la Mairie sur un talus sableux.
* Effondrement d’une portion de la route entre Saint Rémy et Courcelles en **Avril 2018**, juste à l’aplomb d’un chantier pour encore un autre programme immobilier très mal placé.
* Grave glissement de terrain à la suite de l’Orage de **juin 2018**, (toujours visible sur Google Earth) au pied du Château de La Madeleine à Chevreuse Le glissement était dû à l’absence de tout dispositif de collecte des eaux pluviales, le tout aggravé par un déboisement volontaire du coteau.
* En **juin 2021**, un nouvel orage, a ouvert en deux, près du Château de La Madeleine, le Chemin Jean Racine allant de Port Royal des Champs jusqu’à Chevreuse, et a provoqué plusieurs glissements de terrain dans le versant SW du coteau, au point que des dizaines d’arbres sont tombés comme des allumettes en fond de Vallée.

L’analyse des problèmes aboutit presque toujours aux mêmes conclusions :

**Les eaux pluviales sont dans l’ensemble très mal gérées.** Les ouvrages ne sont plus maintenus. Les Investissements ne sont pas faits. On construit à tout va **mais on n’entretient pas derrière**.

Les Mairies délivrent des permis de construire sur des parcelles en zone inondable, malgré les interdictions. Les Mairies travaillent main dans la main avec des promoteurs à qui ils accordent beaucoup trop et souvent n’importe quoi. Jusqu’à livrer des jardins ou autres espaces publics pour aider des promoteurs privés à compenser l’imperméabilisation des sols avec les bâtiments qu’ils construisent.

Dans tout cela, Il n’y pas de stratégie d’ensemble mais des combinaisons d’intérêts particuliers, politiques et court termistes, au détriment de l’intérêt général de nos territoires.

On construit et on imperméabilise partout, en haut des coteaux, à flanc de colline et dans les fonds de vallée, quand on ne les pollue pas de surcroit.

Des programmes immobiliers irréfléchis se multiplient trop souvent sur des zones pourtant normalement interdites à la construction alors que la **Vallée de Chevreuse est classée !**

Et lorsqu’arrive un nouveau sinistre, les réponses sont souvent : «*On ne peut rien contre la Nature*». On demande un décret de catastrophe naturelle pour reporter la responsabilité ailleurs.

Et l’on préfère faire des opérations de Com, mettre des pots de fleur un peu partout, Organiser des Atlas de biodiversité pour divertir les citoyens. Dernier exemple lu dans la presse 78 actu le 12/10/22 : *« C’est acté ! Une maison du Parc flambant* *neuve s’installera à Saint Rémy. Une maison exemplaire telle une vitrine du PNR »* (Parc naturel régional de la vallée de Chevreuse)Encore quelques millions d’euros qui seront gaspillés pour déménager environ 35 personnes administratives dans un bâtiment restant à construire, sur un site enclavé, alors que les bureaux disponibles ne manquent pas ! A défaut de laisser une empreinte dans l’histoire, ces décisionnaires préfèrent multiplier leur empreinte carbone avec de l’argent public et bétonner – imperméabiliser encore un peu plus notre Vallée ?

Pouvons-nous laisser faire ?

Mobilisons-nous, Rejoignez-nous

Saint-Rémy les Chevreuse, le 21 janvier 2023 (Prise Parole Manif sam 21 janvier 2023…)